

Candidature et suivi

Une fois votre dossier créé et renseigné, vous pouvez sélectionner une formation à laquelle vous souhaitez candidater.

1. Dépôt en ligne de la candidature dans une formation (eCandidat)

Dans eCandidat, cliquez sur :

■ Offre de formation

Puis effectuez une recherche dans le menu déroulant (exemple ci-dessous) ou par mots-clés (zone « Filtre » située en tête de page).

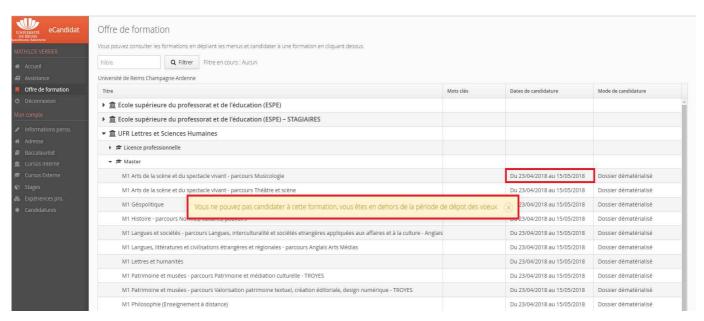


Sélectionnez chaque formation pour laquelle vous souhaitez postuler.

a. Quand postuler?

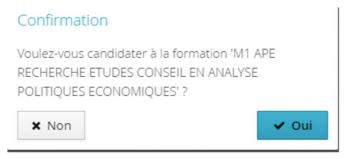
Il ne vous est possible de postuler que lorsque les campagnes de candidatures sont ouvertes. Ces dernières sont visibles au moment du choix de la formation.

Avant ou après ces dates, il est impossible de postuler. Un message d'erreur apparaitra :





Quand vous cliquez sur la formation souhaitée, une fenêtre va s'ouvrir.



Cliquez sur oui pour accèder au dossier de candidature.

b. Ouvrir vos candidatures

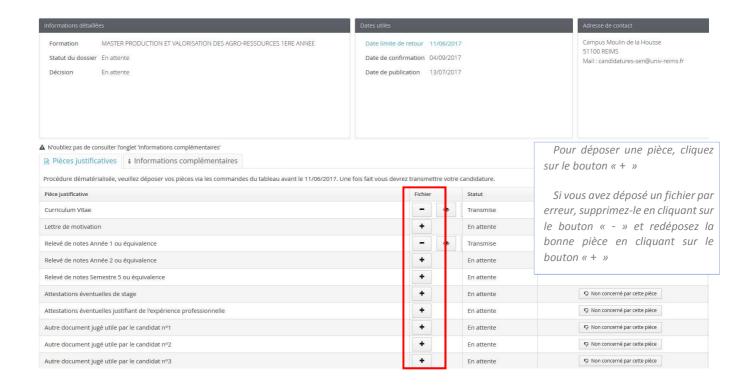
Pour suivre et intervenir sur l'une de vos candidatures dans l'espace : * Candidatures

Sélectionnez la formation



- Cliquez sur Ouvrir en haut à droite de votre écran

Quelle que soit la formation choisie, les pièces justificatives sont à déposer ici :





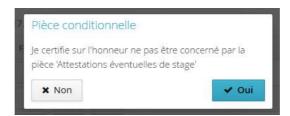


L'ensemble des pièces indiquées doivent être jointes. A défaut, téléchargez à la place une note explicative en indiquant à quelle date elles seront disponibles.

Si vous n'êtes pas concerné par la pièce demandée, cliquez sur le logo

Non concerné par cette pièce

Le message suivant apparaîtra :



c. Transmettre sa candidature

Une fois toutes les pièces déposées n'oubliez pas de transmettre votre dossier en cliquant en bas de l'écran sur :

Le message suivant apparaîtra :



Attention: un dossier non transmis ne constitue pas une candidature

d. Télécharger le dossier

Une fois que vous avez postulé à une formation, il vous est fortement conseillé de télécharger le

dossier et de le conserver pour archive. Pour cela, cliquez sur dans la partie inférieure droite de la candidature ouverte.





e. Déposer plusieurs candidatures

Pour déposer une nouvelle candidature dans l'espace : Candidature

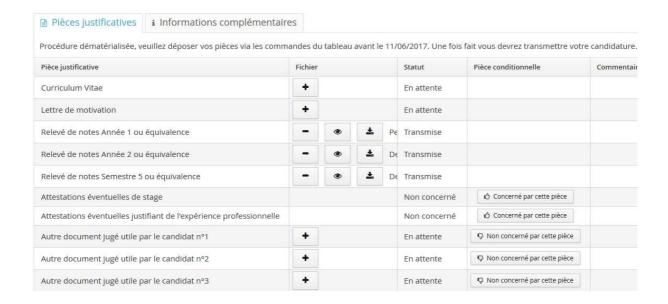
* Candidature

Cliquez sur

En sélectionnant la nouvelle formation le message suivant apparaîtra :



Dès votre première candidature, l'application eCandidat enregistre automatiquement les relevés de notes. Par conséquent ils ne seront plus à transmettre lors des candidatures suivantes.



2. Annuler une candidature

Il vous est possible d'annuler une candidature à une formation tant que celle-ci n'a pas été traitée par la commission de recrutement ou avant de la transmettre.

Pour cela ouvrez la candidature et cliquez sur « Annuler la candidature »





Attention une annulation <u>est définitive</u>. Elle vous sera confirmée par l'envoi d'un message automatique.

Dans le cas d'une mauvaise manipulation, vous serez dans l'obligation de recommencer la procédure.

3. Suivi d'une candidature

Vous pouvez suivre l'état de votre candidature grâce aux mails que vous recevez, ou en vous connectant à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants.

Les différents types de statuts de dossiers que vous pouvez rencontrer :

- en attente : statut automatique quand un dossier est en cours de saisie et pas encore transmis
- réceptionné : statut automatique quand une candidature est transmise
- complet : statut quand un dossier a été vérifié par la composante

Les différents types d'avis que vous pouvez rencontrer :

- Convocation à un entretien (jour, heure, lieu)
- Favorable
- Défavorable
- Liste complémentaire avec rang de classement

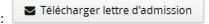
Suite à la décision de la commission, un mail automatique vous informera de l'avis donné pour chaque candidature.

Dans le cas d'un avis favorable sur une formation, vous devrez vous connecter au dossier de candidature correspondant afin d'indiquer si vous maintenez ou non votre souhait de vous inscrire à cette formation.



Si vous confirmez cette candidature, il vous sera envoyé un nouvel e-mail vous indiquant la procédure à suivre pour votre inscription administrative

Depuis votre dossier en ligne, vous pouvez :



Il vous est possible après avoir confirmé votre venue de vous désister en cliquant sur Attention cette action est irréversible.







Si vous décidez de vous désister, aucune inscription administrative ne vous sera proposée.

eCandidat



Si vous souhaitez reporter votre inscription à l'année universitaire suivante, il vous faudra à nouveau candidater et votre dossier sera à nouveau examiné par une Commission. Vous n'êtes pas assuré d'obtenir une nouvelle autorisation.

Attention cette lettre d'admission n'est valable que pour l'année universitaire 2019-2020 et pour la formation visée.